

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Résumé du commerce de la France en 1865

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 100

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__100_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.
VARIÉTÉS.

Résumé du commerce de la France en 1865.

Nous avons sous les yeux le relevé de l'administration des douanes comprenant l'ensemble de notre commerce extérieur (commerce spécial) pour l'année 1865.

Les marchandises importées montent à	2,782,335,000 ^f
Elles n'avaient pas dépassé en 1864.	<u>2,528,150,000</u>
Augmentation en 1865	254,185,000
Les marchandises exportées montent à	3,199,453,000 ^f
Elles n'avaient fourni en 1864 que	<u>2,924,168,000</u>
Augmentation en 1865	275,285,000
L'ensemble de notre commerce spécial, importations et exportations réunies, a donc atteint, en 1865, la somme de	5,981,788,000 ^f
En 1864, il ne montait qu'à	<u>5,452,318,000</u>
Augmentation en 1865	529,470,000
En 1864, les exportations dépassaient les importations de	396,018,000 ^f
En 1865, cet excédant s'élève à	<u>417,118,000</u>
En 1861, nos importations se chiffraient par	2,442,328,000 ^f
Et nos exportations par.	<u>1,926,260,000</u>
Ensemble.	<u>4,368,588,000</u>

L'augmentation de 1865, c'est-à-dire de la cinquième année de la période, sur la première, est donc de *un milliard six cent treize millions deux cent mille francs*, c'est-à-dire de 37 p. 100 ou de plus d'un tiers, en quatre années.

Cette augmentation se répartit comme suit :

Sur les importations, 340,007,000 fr. ou 13.90 p. 100;

Sur les exportations, 1,273,193,000 fr. ou 66.90 p. 100.

Ainsi, tandis que les importations de produits étrangers ne se sont accrues que d'un peu moins de 14 p. 100, l'exportation des produits français s'est accrue de près de 67 p. 100 ou des deux tiers.

Ce sont là des résultats frappants, qui ne sauraient être contestés par les adversaires les plus obstinés de la liberté commerciale.

Le gérant, O. BERGER-LEVRAULT.